

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Téléverbier SA pour la pose d'une citerne et la création d'une place de dépotage sur la parcelle n° 3869, folio n° 13, hors zone, lieu-dit Mayentset à Verbier, coord. 2584730/1105186 (Projet selon art. 24 LAT)

PPE "Les Asters" p/Eugster Immobilier SA par le bureau Burgazzoli Architecture SA pour l'aménagement d'un bureau dans un dépôt-atelier existant sur la parcelle n° 26, folio n° 126, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583510/1104980

M. Cédric Besse par le bureau d'architecture G Comina SA pour la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle no 14476, folio n° 44, zone R3, lieu-dit Grands Vergers à Bruson, coord. 2583170/1101380

M. Fabien Denti et Mme Michèle Balthazar par le bureau d'architecture ARP Architectes pour la transformation d'un chalet avec rehaussement de la toiture et la création d'une annexe enterrée sur la parcelle n° 665, folio n° 123, zone T3, lieu-dit La Vella à Verbier, coord. 2583335/1105355 (Projet en dérogation à l'art. 3 LC)

Mme Catherine Brunner par le bureau d'architecture Miden pour la transformation d'une grange en habitation/chambres de vacances sur la parcelle n° 13830, folio n° 101, zone V1, à Bruson, coord. 2583030/1101580 (Projet en dérogation à l'art. 3 LC)

Mme Alice Michellod par le bureau d'architecture Gérald Fellay pour la création d'une ouverture en façade Ouest sur la parcelle n° 10396, folio n° 104, zone V1, à Versegères, coord. 2584185/1101585

M. Cyril Kinsky pour la modification du projet n°393.12 autorisé le 20.12.2012 (transformation et agrandissement d'un chalet) sur les parcelles n° 15181 et 15204, folio n° 139, zone T3, lieu-dit Patier à Verbier, coord. 2582455/1105330

M. Steven Hulett par le bureau d'architecture Arp Architectes SA pour la transformation d'un appartement avec modification d'une ouverture en façade Est sur la parcelle n° 417, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2583930/1104930

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.